



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
13 mai 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quinzième session
Point 73 b) de la liste préliminaire*
**Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire et des secours en cas
de catastrophe fournis par les organismes
des Nations Unies, y compris l'assistance
économique spéciale**

Conseil économique et social
Session de 2020
25 juillet 2019-22 juillet 2020
Point 14 de l'ordre du jour
**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport, soumis en application de la résolution 74/117 de l'Assemblée générale, une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, des propositions permettant de répondre aux besoins restant à satisfaire et un bilan de l'action menée par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Gouvernement palestinien, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

La période considérée (1^{er} avril 2019-31 mars 2020) a été marquée par la poursuite des tensions et de la violence et la persistance de tendances négatives qui empêchent la reprise de négociations véritables et compromettent les perspectives de paix. La situation financière de l'Autorité palestinienne a été affectée par un différend concernant la rétention par Israël des recettes fiscales dues à l'Autorité palestinienne et le déclin de l'assistance au développement, aussi d'importants besoins n'ont pu être satisfaits. La situation dans le Territoire palestinien occupé a été encore aggravée par la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) en mars 2020.

Durant la période considérée, les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir au Territoire palestinien occupé une assistance humanitaire et une aide au développement, dont une partie destinée à des personnes et à des collectivités ne relevant pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est, la zone C en Cisjordanie occupée et Gaza.

* [A/75/50](#).



Le Plan d'aide humanitaire pour le Territoire palestinien occupé prévoit pour 2020 un montant de 348 millions de dollars au titre de la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et de services d'assainissement à 1,5 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'une intervention humanitaire dans l'ensemble du Territoire occupé.

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 74/117 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-quinzième session, par l'entremise du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de ladite résolution, qui comporterait une évaluation de l'assistance effectivement reçue par le peuple palestinien, une estimation des besoins restant à satisfaire et des propositions précises permettant d'y répondre efficacement. La période considérée va du 1^{er} avril 2019 à 31 mars 2020.

2. Des informations sur la situation politique et socioéconomique du Territoire palestinien occupé figurent dans plusieurs rapports périodiques établis par des entités des Nations Unies à l'intention de divers organes de l'ONU, en particulier les exposés mensuels au Conseil de sécurité faits par le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient ; le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe du Golan syrien occupé ; le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ; et les rapports semestriels du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, établis à l'intention du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens.

3. Les besoins du peuple palestinien sur les plans humanitaire, économique et en matière de développement font l'objet de plusieurs rapports complémentaires qui portent sur les orientations stratégiques et la mobilisation des ressources. Le Plan d'aide humanitaire pour le territoire palestinien occupé prévoit pour 2020 un montant de 348 millions de dollars destiné à la fourniture de denrées alimentaires de base, d'une protection, de soins de santé, d'abris, d'eau et de services d'assainissement à 1,5 million de Palestiniens, considérés comme ceux qui ont le plus besoin d'une intervention humanitaire dans l'ensemble du Territoire occupé. Ce montant est comparable à celui du plan de réponse humanitaire de 2019 (350 millions de dollars), mais nettement inférieur au montant demandé pour 2018 (539,7 millions de dollars). Loin de correspondre à une réduction du niveau des besoins, cette diminution reflète plutôt le sous-financement continu des opérations humanitaires dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé : 73 % du financement demandé pour le plan de réponse humanitaire de 2019 a été obtenu. Cela signifie que près d'un million de Palestiniens ayant besoin d'une aide humanitaire, principalement dans la bande de Gaza, n'en recevront aucune dans le cadre du plan de réponse humanitaire de 2020, même si celui-ci est entièrement financé.

4. La pandémie de COVID-19 risque d'exacerber les besoins humanitaires existants dans le Territoire palestinien occupé et d'annuler les gains de développement, compte tenu de l'ampleur de ses conséquences socioéconomiques.

5. Le plan de réponse à la COVID-19 que les institutions ont établi pour le Territoire palestinien occupé, publié en avril 2020, prévoit 41,9 millions de dollars pour répondre aux besoins de santé publique et aux conséquences humanitaires immédiates de la pandémie. Au cours de la période considérée, l'équipe de pays pour l'action humanitaire, dirigée par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies, a commencé à exécuter le plan, afin de soutenir les efforts des autorités visant à prévenir une plus grande propagation de la maladie dans le Territoire palestinien occupé, fournir des soins adéquats aux patients et à leurs familles, et atténuer les pires effets de la pandémie. Dans le même temps, le

système des Nations Unies a lancé les préparatifs pour un plan de redressement socio-économique plus grand, en soutien au Gouvernement de la Palestine.

6. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2018-2022) présente les mesures stratégiques proposées par l'ONU dans le respect des priorités arrêtées dans le Plan de développement de la Palestine pour 2017-2022. Ce plan place le peuple palestinien au cœur des programmes de développement, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et nécessite des ressources financières d'environ 1,26 milliard de dollars à dépenser sur cinq ans.

7. Tout au long de la période considérée, le Bureau du Coordonnateur spécial a poursuivi son action de prévention des conflits et continué d'appuyer la reprise des négociations de paix et de promouvoir la coordination entre le Gouvernement palestinien, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

8. La situation générale dans le Territoire palestinien occupé continue d'être marquée par la poursuite des tensions et de la violence et la persistance de tendances négatives qui empêchent la reprise de négociations véritables et compromettent les perspectives de paix. En outre, la dangereuse perspective de l'annexion par Israël de certaines parties de la Cisjordanie occupée se fait une menace grandissante. Si elle devenait réalité, elle constituerait non seulement une grave violation du droit international, mais fermerait également la voie à la solution des deux États et paralyserait les négociations entre Israéliens et Palestiniens.

9. En mars 2020, la COVID-19 a commencé à se répandre en Israël et dans le Territoire palestinien occupé. Dès le début, l'Autorité palestinienne et Israël ont agi de concert et pris des mesures de grande envergure pour tenter de contenir la maladie. La coopération technique entre les parties a été efficace, notamment en ce qui concerne la circulation et la fourniture de produits médicaux. Toutefois, des zones de tension subsistent, notamment à Jérusalem-Est et à Hébron, qui pourraient saper les efforts déployés pour lutter contre la propagation de la maladie.

10. Le 28 janvier, les États-Unis d'Amérique ont présenté leur plan de paix pour les Israéliens et les Palestiniens, intitulé « Peace to Prosperity ». Bien accueilli par les hauts responsables israéliens, celui-ci a été complètement rejeté par les dirigeants palestiniens, qui ont plutôt demandé à la communauté internationale d'établir un cadre multilatéral pour faire avancer le processus de paix sur la base du droit international et des résolutions des Nations Unies, indiquant que toute initiative israélienne visant à annexer des parties de la Cisjordanie occupée annulerait tous les accords bilatéraux et entraînerait des troubles régionaux. La Ligue des États arabes et l'Organisation de la coopération islamique ont également rejeté ce plan, tandis que le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité déclarait qu'il s'écartait des « paramètres convenus au niveau international ». La position des Nations Unies sur la question est définie par les résolutions de l'Organisation sur le sujet, le droit international et les accords bilatéraux. L'ONU reste déterminée à résoudre le conflit sur ces bases et à concrétiser la vision de deux États – Israël et la Palestine – vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, sur la base des frontières d'avant 1967, Jérusalem étant la capitale des deux États.

11. À Gaza, la situation humanitaire, économique et politique désastreuse persiste, exacerbée par l'absence de perspectives politiques, la division entre les factions palestiniennes et les sévères restrictions de circulation imposées par Israël. Dans ce

contexte, les manifestations le long de la clôture de Gaza se sont poursuivies pendant la majeure partie de la période considérée. Si la plupart sont restées relativement pacifiques, dans certains cas les manifestants se sont livrés à des actes violents et ont tenté d'ouvrir une brèche dans la clôture. En réponse, les Forces de défense israéliennes ont utilisé du gaz lacrymogène et des moyens antiémeutes et tiré à balles réelles, faisant des morts. Les tirs aveugles de roquettes, de mortiers et d'engins incendiaires par le Hamas, le Jihad islamique palestinien et d'autres militants depuis Gaza se sont également poursuivis, outre les frappes des Forces de défense israéliennes contre ce qu'elles appellent des « cibles militantes ». Néanmoins, un calme relatif règne depuis novembre 2019, y compris pendant la pandémie de COVID-19, entre Israël et les groupes armés palestiniens à Gaza.

12. À plusieurs reprises, les efforts de médiation menés par l'Égypte, avec le soutien de l'ONU, ont empêché une escalade de grande ampleur à Gaza pendant la période considérée, ce qui a permis, entre autres, l'exécution de certains des projets figurant dans l'ensemble des mesures d'interventions humanitaires et économiques urgentes en faveur de Gaza, approuvé par le Comité spécial de liaison en septembre 2018. En décembre 2019, les organisateurs des manifestations le long de la clôture de Gaza ont annoncé que les manifestations hebdomadaires seraient suspendues jusqu'à la fin du mois de mars. Elles n'ont pas repris jusqu'à la fin de la période considérée.

13. Plus de deux ans après l'accord de réconciliation intra-palestinien d'octobre 2017 négocié par l'Égypte, l'ONU continue de soutenir les efforts menés par l'Égypte pour faire progresser l'unité palestinienne, visant à réunifier Gaza et la Cisjordanie occupée sous un gouvernement national unique, démocratique et légitime. Après l'annonce du plan de paix américain, plusieurs responsables palestiniens ont appelé à la reprise du dialogue national. Une délégation du comité central du Fatah s'est rendue à Gaza du 7 au 12 février 2020. Toutefois, les efforts déployés pour organiser une visite à Gaza des factions de Cisjordanie n'ont pas abouti pendant la période considérée. Entre le 27 février et le 17 mars, la Fédération de Russie a accueilli une série de discussions bilatérales avec les représentants des factions palestiniennes sur la nécessité de faire progresser l'unité intra-palestinienne.

14. En Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, les actes de violence se sont poursuivis, y compris des affrontements quotidiens, des opérations militaires, des violences liées aux colons et divers autres incidents. La violence exercée par les colons contre les Palestiniens et leurs biens a considérablement augmenté depuis l'épidémie de COVID-19 (73 incidents enregistrés en mars, contre 39 en février). Les zones les plus touchées restent Naplouse, en particulier autour du bloc de colonies de Yitzhar, suivie des provinces d'Hébron et de Ramallah. Les tensions sur les lieux saints de Jérusalem se poursuivent.

15. L'expansion des colonies israéliennes a plus que doublé dans la zone C de la Cisjordanie occupée au cours de la période considérée. Les autorités israéliennes ont présenté des plans pour 13 700 logements dans les colonies de peuplement, dont 4 000 sont en phase d'approbation, et annoncé des appels d'offres pour 2 400 logements. Pendant la période précédente, des plans pour 5 500 logements ont été présentés et 3 300 appels d'offres annoncés. Dans les colonies de Jérusalem-Est, la construction de 1 300 logements a été lancée, contre 2 100 la période précédente. Des appels d'offres pour 2 100 logements ont été annoncés, dont 1 077 dans la colonie de Givat Hamatos située entre le quartier palestinien de Beït Safafa (Jérusalem-Est) et Bethléem, qui ne pourra donc pas être partie d'un futur État palestinien. En outre, le 25 février, Israël a annoncé qu'il lançait deux plans pour un total de 3 500 logements dans la zone E1, qui, s'ils étaient mis en œuvre, étendraient la colonie de Maalé Adoumim vers Jérusalem, séparant le nord et le sud de la Cisjordanie et compromettant gravement la possibilité d'un État palestinien viable et d'un seul

tenant. Dans l'ensemble, environ 30 % des logements planifiés, approuvés ou ayant fait l'objet d'un appel d'offre au cours de la période considérée doivent être construits dans des endroits périphériques, en plein cœur de la Cisjordanie occupée.

16. Le 26 septembre, lors de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, le Président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a annoncé son intention de fixer une date pour les élections palestiniennes. Malgré un large accord politique interne et toute une série de compromis de toutes les factions, le Président Abbas n'a pas publié de décret appelant à des élections, car Israël n'a pas encore accepté que des élections puissent avoir lieu à Jérusalem-Est. L'apparition de la COVID-19 est un autre obstacle à la tenue d'élections en 2020.

17. Malgré les défis permanents posés par l'occupation israélienne, les femmes palestiniennes restent préoccupées par la sûreté et la sécurité, les moyens de subsistance, les possibilités d'emploi, le manque de participation politique et d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services. À Gaza, elles sont de plus en plus les premières victimes des conditions humanitaires désastreuses. Elles doivent subvenir aux besoins de leur famille quand les hommes sont au chômage. Beaucoup vivent dans des familles élargies et ont du mal à trouver un emploi. Afin de remédier à cette situation, l'UNRWA, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale ont contribué à la création de 37 000 emplois temporaires à Gaza à la fin de 2019, grâce à des programmes travail contre rémunération destinés aux femmes et aux jeunes.

B. Contexte humanitaire et socioéconomique

Évolution de la situation économique et budgétaire

18. La situation économique dans le Territoire palestinien occupé a été marquée par une stagnation de la croissance et une hausse du chômage. En 2019, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 0,9 % (comme en 2018). La croissance de la Cisjordanie n'a été que de 1,2 %, tandis que celle de Gaza est restée inchangée.

19. Le taux de chômage global dans le Territoire palestinien occupé a été de 24 % en 2019 (13,7 % en Cisjordanie et 42,7 % à Gaza). La participation des femmes à la population active reste parmi les plus faibles du monde, avec moins de 20 %.

20. L'Autorité palestinienne continue de faire face à de graves problèmes politiques et budgétaires, qui entravent sa capacité à relever les défis de développement. Depuis février 2019, elle est engagée avec Israël dans un bras de fer concernant un différend sur la rétention par Israël des recettes fiscales et douanières qui lui sont dues. Ce conflit la mettant dans des problèmes budgétaires sans précédent, elle a adopté des mesures d'urgence pour faire face à la perte de 65 % de ses recettes (15 % du PIB). Le 3 octobre, Israël et l'Autorité palestinienne sont parvenus à un accord partiel, Israël transférant 425 millions de dollars à l'Autorité palestinienne. La crise s'est un peu calmée, mais le différend à la base du conflit reste entier.

21. En mars 2020, la COVID-19 s'est répandue en Israël, dans le Territoire palestinien occupé et dans l'ensemble de la région. Le système de santé palestinien n'a pas les moyens de faire face à la propagation de la maladie. La situation est particulièrement désastreuse à Gaza, en raison des bouclages imposés par Israël, de la division continue entre les factions palestiniennes, des coupures d'électricité chroniques et des pénuries aiguës de personnel spécialisé, de médicaments et d'équipement.

22. Au-delà des incidences sur la santé publique, la COVID-19 aura un choc négatif sur l'économie palestinienne, qui entraînera de graves conséquences sur le bien-être

public, l'emploi, la cohésion sociale et la stabilité financière et institutionnelle. À court terme, l'économie palestinienne souffrira des restrictions à la liberté de circulation, de la fermeture des lieux de travail et des commerces, et de l'anéantissement de secteurs clés tels que le tourisme et l'hôtellerie. Le secteur financier devrait subir de graves tensions, tant au niveau national qu'international. La stabilité budgétaire de l'Autorité palestinienne sera également compromise par la réduction des recettes et la diminution potentielle du soutien des donateurs.

Évolution de la situation humanitaire

23. Au total, 113 Palestiniens, dont 21 enfants et 7 femmes, ont été tués lors d'affrontements avec les forces israéliennes dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. Quelque 5 893 personnes ont été blessées, dont 2 192 enfants et 227 femmes, et 4 762 autres ont été traitées pour inhalation de gaz lacrymogène, dont 2 029 enfants et 199 femmes. Ces chiffres représentent une diminution par rapport à la période précédente, où l'on avait enregistré 299 morts et 32 696 blessés. Il y a également eu 7 morts du côté israélien, dont 2 femmes et un enfant, et 121 blessés, dont 10 femmes et 5 enfants, contre 14 morts et 137 blessés au cours de la période précédente.

24. Gaza continue d'être un point chaud. Au total, 15 Palestiniens ont été tués et 4 445 blessés, et 1 856 autres ont été traités pour inhalation de gaz lacrymogène, lors des manifestations de la Grande Marche du Retour près de la clôture. Cinq enfants ont été tués. En outre, 1 861 enfants ont été blessés et 737 ont été traités pour inhalation de gaz lacrymogène. L'ampleur des blessures causées au cours des manifestations a mis à rude épreuve les services de santé déjà limités de Gaza, qui souffrent d'une grave pénurie de médicaments, de personnel, d'équipements et d'électricité. Plus de 1 200 Palestiniens blessés par des balles réelles ont besoin d'une reconstruction des membres et quelque 150 ont subi des amputations.

25. En Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, la démolition des habitations, des moyens de subsistance et des infrastructures de services s'est poursuivie au cours de la période considérée. Les autorités israéliennes ont démoli, saisi ou forcé les propriétaires à démolir au moins 610 bâtiments appartenant à des Palestiniens, dont 140 financés par des donateurs, dans toute la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, déplaçant environ 850 Palestiniens, dont la moitié sont des enfants. Ce chiffre est en hausse par rapport à la période précédente, où 502 bâtiments ont été démolis, dont 65 financées par des donateurs, et 593 Palestiniens ont été déplacés. Au cours de la période considérée, un ménage palestinien sur cinq a été expulsé de force après que des colons ont pris possession de leur logement à Jérusalem-Est occupée.

Déplacements, accès et marge de manœuvre des acteurs humanitaires

26. Les interventions humanitaires en Cisjordanie ont continué d'être entravées des obstacles physiques (barrière, points de contrôle, barrages routiers et portails) et administratifs (permis de construire) érigés par Israël. Ces restrictions bloquent l'accès à Jérusalem-Est et à d'autres zones situées entre la barrière et la Ligne verte.

27. Les détenteurs de permis ont effectué en moyenne 17 464 sorties par mois par le point de passage d'Erez, contrôlé par les Israéliens, soit 39 % de plus qu'en 2018. Le taux d'approbation des demandes de permis pour les personnes devant emprunter ce passage pour avoir accès à des soins médicaux est passé à 64 %, contre 61 % l'année précédente.

28. Kerem Shalom est resté le principal point de passage des marchandises à destination et en provenance de Gaza, certaines importations pouvant également passer par la frontière avec l'Égypte. En moyenne, 8 349 camions de marchandises sont entrés à Gaza par mois en 2019, soit 7 % de moins que la moyenne mensuelle de

2018. En moyenne, 269 camions par mois sont sortis de Gaza, principalement à destination des marchés de Cisjordanie.

29. Le point de passage de Rafah est ouvert depuis mai 2018. Cependant, la circulation est entravée en raison des limites imposées au nombre de passagers par jour. Au total, 77 520 personnes sont sorties d'Égypte et 73 728 sont entrées à Gaza depuis l'Égypte, soit une augmentation de 4,5 % et 59,4 %, respectivement, par rapport à la période précédente.

30. À différents moments de la période considérée, Israël a étendu la zone de pêche autorisée le long des parties sud et centrale de Gaza à 15 milles nautiques, tout en maintenant la limite des 6 milles au nord. Il a fréquemment rétabli des restrictions, y compris le bouclage total des ports, en réponse aux tirs de roquettes. En conséquence, les moyens de subsistance liés à l'industrie de la pêche ont connu une amélioration marginale.

31. Les restrictions imposées par Israël ont affecté le personnel humanitaire à Gaza. Jusqu'en octobre 2019, la plupart du personnel national travaillant pour le système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales n'était pas autorisé à quitter Gaza pour la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Suite aux efforts de plaidoyer intensifs de l'ONU, des ONG internationales et des États Membres, les autorités israéliennes ont assoupli cette restriction en octobre 2019, accordant à nouveau des permis à environ 50 % du personnel concerné. Toutefois, plus de 160 membres du personnel de l'ONU et des ONG internationales ne sont toujours pas autorisés à se rendre en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

32. En mars 2020, les autorités palestiniennes et israéliennes ont introduit des mesures pour contenir l'épidémie de COVID-19, notamment en limitant progressivement les déplacements vers et dans le Territoire palestinien occupé. Le point de passage d'Erez est fermé depuis le 12 mars, seuls les déplacements d'urgence étant autorisés. Fermé depuis le 19 mars, le pont Allenby, qui relie le Territoire palestinien occupé et la Jordanie, a été brièvement rouvert pour le retour de certains Palestiniens de Jordanie, le 31 mars. L'entrée sur le Territoire palestinien occupé depuis l'étranger en passant par Israël est limitée aux citoyens israéliens, aux résidents, y compris les résidents palestiniens de Jérusalem-Est, et au personnel diplomatique international muni d'une autorisation préalable. Le point de passage commercial de Kerem Shalom reste ouvert et fonctionnel. Le passage piéton de Rafah, entre Gaza et l'Égypte, est en grande partie fermé depuis le 17 mars ; il est ouvert à titre exceptionnel pour le retour des Palestiniens qui viennent de l'étranger.

Barrière de séparation

33. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le Territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution [ES-10/17](#) de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de sensibilisation et d'enregistrement des plaintes, qui serviront « à consigner sous forme documentaire les dommages causés à toutes les personnes physiques et morales concernées par la construction du mur par Israël, Puissance occupante, dans le Territoire palestinien occupé, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est ». Depuis la création du Registre en 2007, plus de 71 500 plaintes et plus de 1,5 million de justificatifs ont été recueillis dans les neuf provinces et dans 267 des 269 communautés palestiniennes touchées par la construction du mur.

III. Intervention des organismes des Nations Unies

A. Développement humain et social

34. Les organismes des Nations Unies ont continué de coordonner et de fournir une assistance humanitaire et une aide au développement dans le Territoire palestinien occupé, dont une partie était destinée à des personnes et à des collectivités se trouvant dans des secteurs ne relevant pas de l'Autorité palestinienne, à savoir Jérusalem-Est et la zone C, en Cisjordanie occupée, et Gaza. Les organismes des Nations Unies se sont efforcés de venir surtout en aide aux couches les plus vulnérables de la population.

Éducation

35. L'UNRWA a offert un enseignement primaire gratuit à 282 360 écoliers de 276 écoles primaires et écoles préparatoire à Gaza et à 45 681 écoliers de 96 écoles primaires et écoles préparatoires en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.

36. À Gaza, l'UNRWA a achevé la reconstruction de cinq écoles afin de mieux accueillir un nombre croissant d'écoliers. Il a dispensé une formation sur la violence contre les enfants et sur les procédures de notification et d'enquête à 241 membres de son personnel.

37. En Cisjordanie, 4 écoles de l'UNRWA ont été reconstruites et 25 autres ont été remises en état.

38. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a soutenu l'introduction de cours d'autonomie fonctionnelle dans les écoles. Après la formation de 880 enseignants, 10 000 écoliers ont acquis des compétences de base destinées à renforcer leur capacité d'adaptation.

39. L'UNICEF a facilité l'accès dans des conditions de sécurité aux écoles pour 6 856 enfants et enseignants en Cisjordanie en les faisant accompagner, en particulier à Hébron. Le programme de cours de soutien de l'UNICEF a permis à 5 411 élèves de surmonter leurs difficultés d'apprentissage et de rattraper leur retard scolaire.

40. L'UNICEF a mené des activités de sensibilisation au dépistage précoce des retards de développement chez l'enfant, à la suite desquelles 375 enfants d'âge préscolaire à Gaza ont fait l'objet d'un examen de dépistage des retards de développement et 17 394 enfants d'un examen de dépistage des difficultés auditives.

41. Le PNUD a aidé à améliorer l'accès à l'éducation pour 28 000 élèves d'écoles primaires et secondaires à Jérusalem-Est. Quelque 7 500 étudiants ont pu apprendre dans de meilleures conditions depuis la remise en état de l'Université Al-Quds. À Gaza, environ 630 étudiants en premier cycle ont bénéficié du programme de bourses de perfectionnement Al-Fakhoora.

42. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a fourni un soutien psychosocial et une formation à l'autonomie fonctionnelle dans le cadre de programmes de sport menés dans 22 écoles à Gaza et 16 écoles à Jérusalem-Est.

43. À Gaza, le Service de la lutte antimines a dispensé une formation à plus de 17 000 personnes exposées au danger des restes explosifs de guerre. Le Service a continué d'aider à la neutralisation des explosifs et munitions pour toutes les écoles de l'ONU à Gaza.

Santé

44. En 2019, l'UNRWA a assuré plus de 4,2 millions de consultations de soins de santé primaires dans ses 22 établissements de soins à Gaza, et plus de 1,1 million de consultations dans ses 43 établissements de soins en Cisjordanie. En plus, 27 092 réfugiés de Palestine en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et 10 966 réfugiés de Palestine à Gaza ont reçu une aide pour pouvoir recevoir des soins de santé secondaires et tertiaires. L'UNRWA a achevé la reconstruction d'un centre de santé à Gaza et d'un autre en Cisjordanie.

45. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a continué de promouvoir la couverture sanitaire universelle, y compris le financement des soins de santé, la planification des services, les soins de santé primaires, la qualité des soins et la sécurité des patients. L'OMS s'est employée à améliorer la qualité, l'utilisation et la gestion des informations sanitaires hospitalières, et a aidé à l'intégration d'une approche des soins de santé primaires centrée sur la médecine familiale, appuyé la validation et l'analyse des comptes nationaux de la santé, l'évaluation de la protection contre le risque financier et la prévision des dépenses de santé, œuvré à la mise en place d'une stratégie nationale de santé numérique et fourni un soutien technique et matériel au réseau des hôpitaux de Jérusalem-Est.

46. L'OMS a soutenu l'approche consistant à renforcer le système de soins pour réduire la mortalité néonatale. Dix maternités à Gaza ont reçu un soutien pour le renforcement des capacités et l'amélioration de la qualité des soins.

47. L'OMS a aidé le Ministère de la santé et les établissements de soins de santé primaires de l'UNRWA à établir des plans d'intervention d'urgence en matière de santé mentale.

48. L'UNICEF a fourni un soutien technique visant renforcer la capacité des prestataires de services de santé, d'éducation et d'aide sociale d'offrir des services sanitaires, nutritionnels et autres de qualité. Quelque 320 professionnels et 40 acteurs communautaires ont reçu une formation. De ce fait, plus de 2 030 enfants ont pu bénéficier de services de dépistage et d'intervention précoces.

49. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a renforcé les capacités du secteur sanitaire, en mettant l'accent sur les protocoles de soins obstétricaux et en dispensant une formation à quelque 294 médecins, infirmiers et sages-femmes. Il s'est également employé à renforcer l'éducation obstétricale et a formé 225 élèves sages-femmes.

50. Le FNUAP a soutenu les centres de santé pour jeunes dans les universités de Cisjordanie et de Gaza et a offert des services à quelque 20 000 jeunes.

51. Plus de 4 200 femmes ont reçu des services de soins du cancer du sein dans le cadre d'interventions soutenues par le FNUAP et les activités de sensibilisation sur le cancer du sein ont touché 25 000 personnes.

52. Le PNUD a remis en état les unités de soins intensifs des hôpitaux de Yatta et de Jénine en Cisjordanie, ce qui bénéficiera à 45 000 patients chaque année.

53. À Gaza, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) soutient actuellement l'installation d'une centrale solaire de 715 kilovoltampères à l'hôpital européen de Gaza ; cette source d'électricité durable permettra de réduire les interruptions de services de soins.

Eau et assainissement

54. Pour accroître l'accès à l'eau potable à Gaza, l'UNICEF soutient actuellement l'agrandissement du champ solaire à la station de dessalement de l'eau de mer dans le sud de Gaza, ce qui devra bénéficier à 250 000 personnes.

55. Le PNUD a aidé à améliorer l'accès aux services d'assainissement pour 457 000 personnes à Khan Younès et Rafah. Il a également installé 14 petites unités de dessalement dans des écoles et universités pour donner à 56 000 écoliers et étudiants à Gaza l'accès à une eau potable de haute qualité. Grâce à ces interventions, 8 500 personnes supplémentaires en Cisjordanie ont à présent accès aux systèmes municipaux de collecte des eaux usées.

56. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aidé à ouvrir l'accès à l'irrigation à 20 000 ménages en Cisjordanie et à Gaza par la mise en place de puits, de récupérateurs d'eau de pluie, de châteaux d'eau, de réservoirs et de puits d'irrigation.

57. En collaboration avec l'UNRWA, l'UNOPS soutient la construction de systèmes de collecte des eaux usées et de drainage des eaux de ruissellement à Jéricho pour améliorer les conditions sanitaires et hygiéniques.

58. Le Service de la lutte antimines a évalué les risques concernant les projets d'alimentation en eau exécutés par l'UNICEF, la Régie palestinienne des eaux et le Bureau du Quatuor. À la suite de cette évaluation, 190 550 mètres carrés de terrain ont été déminés pour faciliter l'exécution de projets se chiffrant à 255 millions dollars.

Emploi

59. Le programme travail contre rémunération du PNUD a aidé à fournir 3 624 emplois de courte durée qui correspondaient à 462 675 jours de travail.

60. La FAO a établi un mécanisme pour soutenir les investissements privés dans les industries agricoles en complétant les aides à l'investissement. Elle a lancé un premier appel d'offres et les 114 projets d'investissement qui ont été sélectionnés ont reçu une aide d'un montant total de 4,5 millions de dollars.

61. La FAO a formé 200 femmes au traitement après récolte, au triage et au conditionnement des dates pour accroître leurs possibilités d'emploi dans les secteurs à valeur ajoutée. Par la suite, 164 participantes à la formation ont trouvé un emploi. En outre, la FAO a offert une aide en nature et une formation à 2 720 femmes pour qu'elles puissent monter et développer leur entreprise.

62. L'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) ont continué de piloter la révision de la législation du travail palestinienne selon l'optique du genre. Des projets d'amendement concernant sept articles de la loi ont été présentés, l'objectif étant d'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'emploi et d'offrir des conditions de travail décentes aux femmes et aux hommes.

63. L'OIT a organisé à l'intention de 72 inspecteurs du travail des cours sur une inspection du travail tenant compte de la problématique femmes-hommes.

64. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a lancé un programme de réadaptation des prisonniers, en collaboration avec les Ministères de l'intérieur et du travail. En 2019, neuf prisonniers ont reçu un diplôme de formation technique ou professionnelle.

Protection sociale ciblée

65. L'UNRWA a distribué, à Gaza, 395 740 colis alimentaires à 21 516 familles de réfugiés palestiniennes (soit 98 935 personnes) vivant dans une pauvreté abjecte. Une aide a été fournie à 36 129 bénéficiaires en Cisjordanie sous forme de transferts monétaires et de bons.

66. En 2019, 5 208 femmes et 501 hommes en Cisjordanie et à Gaza ont bénéficié de services de protection financés par ONU-Femmes. En plus, 250 femmes victimes de la violence fondée sur le genre à Gaza ont reçu une aide sous forme de travail contre rémunération et de formation professionnelle.

67. L'UNICEF a aidé le Ministère du développement social dans la révision de la stratégie nationale de développement social pour 2017-2020 et l'examen à mi-parcours de la stratégie. La version révisée de la stratégie couvrira la période 2020-2022.

68. À Gaza, l'UNICEF est venu en aide à 10 278 enfants par l'intermédiaire des centres familiaux, en menant diverses activités de soutien psychosocial.

69. En Cisjordanie, l'UNICEF a apporté, par l'intermédiaire des partenaires locaux, un soutien psychosocial structuré à 399 enfants. En outre, 451 enfants arrêtés ont reçu des services d'aide judiciaire et 910 personnes ont participé à des séances d'information juridique, notamment dans des écoles.

70. Dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, les services de protection de l'enfance de l'UNICEF sont venus en aide à 45 622 enfants par l'intermédiaire de 28 partenaires. En tout 4 208 enfants ont reçu des services d'aide à la prise en charge de cas. Des services de soutien psychosocial structurés ont été offerts à 72 010 pourvoyeurs de soins. En Cisjordanie, les partenaires de la protection de l'enfance sont venus en aide à 10 921 personnes et 1 191 enfants ont bénéficié d'activités de soutien psychosocial structurées.

71. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a continué de soutenir le programme de protection sociale de l'Autorité palestinienne, qui offre des transferts monétaires et des bons à 270 000 personnes à Gaza et en Cisjordanie. Le PAM a en outre distribué des vivres à 75 000 personnes.

Culture

72. Le PNUD a offert 20 000 jours de travail dans le cadre des travaux de restauration du sanctuaire Nabi Moussa, site du patrimoine culturel, et d'autres projets de rénovation structurelle.

73. L'UNESCO a rénové 8 sites du patrimoine culturel et formé 13 spécialistes de la préservation du patrimoine culturel. Ces initiatives ont offert des emplois temporaires qui correspondaient à 10 440 jours de travail.

74. L'UNESCO a soutenu le développement institutionnel en organisant des stages de formation sur les obligations qui découlent des conventions culturelles ratifiées par l'État de Palestine.

Sécurité alimentaire et agriculture

75. La FAO et le PAM ont aidé le Bureau central palestinien de statistique à élaborer l'enquête sur les conditions socioéconomiques et la sécurité alimentaire de 2018 et à en analyser les résultats. La FAO a fourni une assistance technique au Ministère de l'agriculture pour l'élaboration d'un programme national d'investissement dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable.

76. En Cisjordanie, la FAO a aidé les communautés bédouines vulnérables à protéger les moyens de subsistance qu'elles tirent principalement de l'élevage. Des abris amovibles pour animaux ont été fournis à 2 172 familles bédouines. La FAO a également fourni à 4 000 familles bédouines et familles d'éleveurs des semences fourragères résistantes à la sécheresse.

77. La FAO a renforcé la productivité de 5 080 petits et moyens exploitants dans les coopératives agricoles de Cisjordanie, en leur fournissant une aide en nature et un soutien technique, notamment des technologies après récolte, des tracteurs, des planteuses et des récolteuses, du matériel de séchage et des pépinières agricoles.

Les droits de la personne et les femmes, les enfants et les jeunes

78. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a continué d'aider les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme et les organisations de la société civile à se donner les moyens de collaborer avec les mécanismes des organes conventionnels et de mieux suivre l'application par le Gouvernement de l'État de Palestine des obligations découlant des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.

79. L'UNICEF, ONU-Femmes et le PNUD ont continué de renforcer la capacité des institutions palestiniennes d'assurer des services de justice pour enfants. En tout 451 enfants arrêtés ont bénéficié de services d'aide juridique et 910 personnes ont participé à des séances d'information juridique. Des programmes spéciaux de renforcement des capacités ont été mis en place à l'intention de 100 agents de la police des mineurs, de 35 conseillers pour la protection de l'enfance et de 57 juristes.

80. L'UNICEF, ONU-Femmes et le PNUD ont facilité l'accès aux services d'aide juridique pour 17 615 personnes. Quelque 12 713 personnes ont bénéficié directement des activités de sensibilisation visant à renforcer l'accès à l'information sur les droits des femmes et la justice pour les femmes.

81. ONU-Femmes a aidé à faciliter l'accès à l'aide juridique pour 58 détenues en Cisjordanie et 47 détenues à Gaza. En outre, 93 détenues en Cisjordanie et 50 détenues à Gaza ont obtenu un soutien psychosocial.

82. ONU-Femmes a aidé l'Ordre des avocats palestinien à Gaza à élaborer sa stratégie sur le genre. Par ailleurs, 25 avocates ont reçu une formation visant à améliorer les services fournis et à accroître la représentation féminine dans les tribunaux de la charia. En tout 591 étudiants (334 femmes et 257 hommes) ont participé à des séances de sensibilisation à l'éducation civique. En outre, 25 femmes journalistes ont reçu une formation sur la justice pour les femmes et l'accès des femmes à la justice.

83. Les services de réadaptation et de thérapie de l'UNICEF sont venus en aide à 1 730 enfants vulnérables et à risque et 850 parents à Jérusalem-Est.

84. L'UNICEF a établi, en collaboration avec le HCDH et l'équipe de pays des Nations Unies, un rapport confidentiel sur la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Comité des droits de l'enfant a fait des recommandations à l'État de Palestine après avoir examiné le rapport avec une délégation de l'État de Palestine à Genève en janvier 2020.

85. Le FNUAP a mis en place 10 centres d'hébergement pour femmes, qui ont accueilli plus de 5 000 victimes de la violence fondée sur le genre. Il a soutenu les efforts visant à renforcer les capacités de gestion clinique des victimes de viol, en dispensant une formation de formateurs à 20 membres du personnel des institutions compétentes. D'autres séances de renforcement des capacités concernant la violence fondée sur le genre ont été organisées pour 160 agents non spécialisés.

86. Le FNUAP a appuyé la mise en place de services de consultations familiales dans tous les hôpitaux et établissements de santé en Cisjordanie et à Gaza. Il s'est employé à renforcer les capacités des travailleurs de la santé en matière de détection, de traitement et d'orientation des cas de violence fondée sur le genre. Plus de 70 coordonnateurs pour les questions de violence fondée sur le genre ont été formés pour assurer des services de conseil.

87. L'UNOPS et ONU-Femmes soutiennent la rénovation de quatre foyers d'hébergement pour femmes afin de renforcer les services de protection qui y sont offerts.

88. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a effectué une enquête pour évaluer la sécurité et le caractère intégrateur des espaces publics, en mettant l'accent sur les femmes et les filles des communautés les plus défavorisées. Plus de 200 étudiants ont bénéficié des campagnes de sensibilisation menées comme suite à l'enquête.

89. En 2019, l'ONU-DC a lancé un programme de formation à l'analyse scientifique et technique dans le domaine de la violence sexuelle et fondée sur le genre à l'intention de 155 professionnels de la santé et premiers intervenants. Il a également organisé quatre séances d'information sur les services de justice pénale pour les femmes victimes de violences.

90. À Gaza, le Service de la lutte antimines a lancé à l'échelle locale une initiative de renforcement de la résilience axée sur l'autonomisation des femmes, qui a bénéficié à 4 563 personnes, dont 3 631 femmes.

91. En Cisjordanie, l'UNRWA a fourni des services de soutien psychosocial à 433 victimes de la violence fondée sur le genre et de maltraitance sur enfant et à 90 victimes de négligence envers les personnes âgées. Parmi ces personnes, 182 ont reçu des soins, des secours et des services sociaux assurés par l'UNRWA. Cent deux autres ont été orientées vers des services extérieurs. De plus, 71 cas d'urgence ont bénéficié d'une assistance immédiate et 1 918 personnes ont bénéficié de services d'appui psychosocial en groupes.

92. À Gaza, l'UNRWA a fourni des services de santé mentale et un accompagnement psychosocial aux adultes et enfants vulnérables dans le cadre de ses programmes. Il a orienté 1 231 femmes à Gaza vers des juristes pour obtenir des conseils. Les séances d'information ont bénéficié à 2 475 personnes et les activités de sensibilisation et de prévention menées au niveau local sur la violence fondée sur le genre ont bénéficié à 1 587 réfugiés de Palestine.

Environnement, logement et développement urbain

93. Le PNUD a aidé 168 familles vulnérables à obtenir un logement adéquat, sûr et abordable à Jérusalem-Est. À Gaza, il a soutenu l'aménagement de six terrains de sport et de jeux.

94. L'UNOPS soutient la construction, au parc agro-industriel de Jéricho, d'une station de traitement des eaux usées qui devra réduire les volumes d'effluents industriels produits.

95. ONU-Habitat a apporté son concours à l'aménagement du territoire en collaborant avec plus de 20 partenaires de réalisation locaux, ciblant plus de 1,5 million de Palestiniens répartis dans plus de 200 collectivités de la Cisjordanie. À Jérusalem-Est, il a achevé la rénovation de sept unités d'habitation et d'une cour commune.

96. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a communiqué le texte intégral du projet de rapport sur l'état de l'environnement aux Gouvernements d'Israël et de l'État de Palestine pour qu'ils donnent leur avis. Il a également continué d'aider l'Autorité chargée de la qualité de l'environnement à mettre en œuvre le plan d'action national palestinien pour une consommation et une production durables.

B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

97. Selon les estimations, 2,4 millions de Palestiniens dans le Territoire palestinien occupé ont besoin de l'aide humanitaire. Les ressources provenant des donateurs étant limitées, les organismes d'aide humanitaire continuent de réorganiser et de hiérarchiser les activités afin de venir en aide à un maximum de personnes vulnérables dans des conditions très contraignantes. Durant la période considérée, les organismes d'aide humanitaires avaient trois priorités : protéger les civils ; fournir des services essentiels et améliorer l'accès aux ressources pour renforcer les moyens de subsistance ; aider les Palestiniens vulnérables à surmonter les difficultés dues à la crise prolongée. Le plan de réponse interorganisations à la COVID-19 pour le Territoire palestinien occupé, publié en avril, a été conçu pour faciliter des interventions sanitaires multisectorielles efficaces, l'accent étant mis sur l'aide aux personnes vulnérables. Il vise à soutenir l'action menée sous la direction du Gouvernement de l'État de Palestine pour endiguer la maladie et limiter ses effets.

Aide d'urgence à l'agriculture

98. Le PNUD a fourni neuf unités vétérinaires mobiles pour assurer des services techniques aux éleveurs en Cisjordanie. Il a également aidé à la remise en état de 152,5 dounoums de terre, au profit de 27 agriculteurs en Cisjordanie.

99. La FAO a aidé 1 094 agriculteurs et éleveurs à Gaza à rétablir leur niveau d'irrigation et leur production animale et laitière. Elle a fourni aux bénéficiaires des unités solaires pour faire fonctionner les exploitations avicoles et laitières et les étangs et puits d'irrigation.

100. La FAO a apporté un soutien à 6 965 éleveurs pour réduire le taux de mortalité des animaux nouveaux nés et améliorer la productivité et la rentabilité des troupeaux. Elle a également dispensé à 1 200 éleveurs une formation indispensable sur la gestion de la santé animale et la sûreté et la sécurité biologiques.

Aide alimentaire d'urgence

101. L'UNRWA a fourni à 1 036 385 personnes une aide alimentaire d'urgence en nature. Sur ce nombre, 604 193 Palestiniens vivant dans une pauvreté abjecte, y compris 11 970 familles dirigées par une femme et 36 949 personnes handicapées, ont reçu 79,8 % de leurs besoins journaliers en calories, et 432 192 Palestiniens vivant dans une pauvreté absolue, y compris 4 856 familles dirigées par une femme et 5 799 personnes handicapées, ont reçu 42,95 % de leurs besoins journaliers en calories.

102. En collaboration avec le PAM, l'UNRWA a distribué une aide alimentaire en nature à plus de 37 000 Bédouins. Il a également fourni une aide pécuniaire à 25 578 autres personnes touchées par l'insécurité alimentaire en Cisjordanie.

103. À Gaza, l'UNICEF a examiné 10 602 enfants en bas âge souffrant de malnutrition et de retards de développement, et 3 340 enfants ont été traités pour malnutrition. Quelque 4 514 femmes enceintes à haut risque et femmes allaitantes ont bénéficié de 211 séances éducatives, et 9 306 femmes enceintes et femmes allaitantes ont bénéficié de séances de conseil individuelles sur la santé, la nutrition et l'hygiène infantiles.

Aide d'urgence à l'éducation

104. Près de 10 000 enfants présentant un risque d'abandon scolaire à Gaza ont bénéficié du programme de rattrapage financé par l'UNICEF qui leur a permis d'apprendre à mieux lire, écrire et compter.

105. L'UNICEF a facilité l'accès à l'éducation pour plus de 6 400 enfants et enseignants en faisant en sorte qu'ils puissent aller aux écoles situées dans la zone C et la zone H2 à Hébron et en revenir.

106. L'UNICEF a distribué 7 000 nécessaires d'enseignement aux enfants vulnérables à Gaza.

Aide sanitaire d'urgence

107. L'UNRWA a apporté une aide médicale d'urgence à 3 444 patients blessés lors de manifestations. Environ 84 % des blessures ont été causées par des coups de feu, et deux tiers étaient des blessures modérées ou graves. Sur le nombre de personnes traitées dans les centres de santé de l'UNRWA, 723 (20 %) avaient moins de 18 ans et 79 % d'entre elles ont été blessées par balle.

108. À Gaza, les conseillers d'orientation de l'UNRWA ont dispensé à 123 251 élèves une éducation à l'autonomie fonctionnelle. Ils ont également mené des activités de groupe auprès de 6 866 enfants. De plus, 11 057 élèves à risque ont reçu une aide individuelle et 34 196 parents ont participé à des séances d'éducation parentale à l'école.

109. Les conseillers en santé mentale ont assuré des services à 6 407 adultes dans les centres de santé de l'UNRWA à Gaza. Des séances de psychoéducation et des consultations en groupe ont été également offertes à 2 583 adultes. En outre, 17 570 Palestiniens ont participé à des séances de soutien psychosocial concernant les effets des manifestations et la situation générale à Gaza. Environ 8 655 adultes ont participé à des séances d'information, et 5 486 adultes ont bénéficié de consultations individuelles ponctuelles et de conseils concernant des questions personnelles, familiales et sociales.

110. L'OMS a aidé à l'achat et à la distribution de fournitures médicales et de médicaments essentiels pour pallier la grave pénurie dans le secteur de la santé. Elle a collaboré étroitement avec le FNUAP et d'autres partenaires pour assurer la fourniture de soins de santé primaires aux Palestiniens qui dépendent des dispensaires mobiles dans les zones C et H2 à Hébron en Cisjordanie. À Gaza, elle a aidé à l'acheminement des fournitures médicales nécessaires aux interventions de santé publique et aux activités de préparation.

111. L'UNICEF a aidé à la modernisation des services de soins néonataux dans les hôpitaux en Cisjordanie, qui accueillent 540 enfants chaque année. Il a également soutenu l'amélioration de cinq unités de soins néonataux à Gaza. Environ 14 650 nouveau-nés à Gaza ont bénéficié de cette aide.

112. L'UNICEF a assuré des soins maternels et néonataux et des services nutritionnels en facilitant les visites post-natales à domicile pour 6 579 femmes et leurs nouveau-nés, dont les nouvelles mères qui avaient connu une grossesse à haut risque. L'UNICEF a également soutenu la formation de quelque 60 infirmiers et sages-femmes à Gaza.

Aide d'urgence au logement

113. L'UNOPS a soutenu l'importation de matériaux de construction à Gaza, notamment d'environ 332 239 tonnes de ciment en 2019. Ces matériaux ont été

utilisés pour construire ou préparer la reconstruction des logements pour 7 317 familles gazaouites.

114. L'UNOPS a lancé la deuxième phase de reconstruction des habitations détruites à Gaza et 211 familles ont déjà retrouvé un logement.

115. Entre la fin des hostilités en août 2014 et février 2020, l'aide fournie par l'UNRWA a permis à plus de 90 111 familles de remettre en état leurs maisons, y compris de reconstruire 4 694 maisons détruites.

116. L'UNRWA a fourni une aide pécuniaire à 65 familles déplacées, dont les logements avaient été démolis par les autorités israéliennes. Par ailleurs, 409 familles de réfugiés de Palestine ont reçu une aide pécuniaire et ont été orientées en fonction de leurs besoins humanitaires causés par les fouilles et les arrestations effectuées par les forces de sécurité israéliennes dans les camps de réfugiés.

117. Le PNUD a aidé 1 572 personnes déplacées à retourner chez elles, après que 280 logements totalement ravagés et 2 logements fortement endommagés avaient été reconstruits et remis en état à Gaza.

Aide d'urgence à la création de revenus

118. Dans le cadre du train de mesures d'aide d'urgence pour Gaza convenu par le Comité spécial de liaison, le PNUD et l'UNRWA ont aidé à fournir, au moyen des modalités travail contre rémunération, des emplois de courte durée à 3 624 personnes, ce qui correspondait à environ 462 675 jours de travail, et l'UNRWA a créé 7 961 autres emplois de courte durée.

119. En 2019, les organismes des Nations Unies ont créé plus de 30 000 emplois temporaires à Gaza. L'UNRWA a créé 1 230 992 jours de travail, procurant ainsi des emplois de courte durée à 13 572 personnes vulnérables, ce qui a bénéficié à 78 500 personnes en tout (travailleurs et membres de leur famille) et injecté 16,8 millions de dollars dans l'économie locale. Le PNUD a créé 16 532 emplois.

120. En 2019, l'UNRWA a dépensé environ 20,2 millions de dollars dans des projets de construction et dans la remise en état et la reconstruction de foyers d'entraide, créant ainsi l'équivalent de 1 043 emplois à temps plein à Gaza.

Aide d'urgence en matière d'eau et d'assainissement

121. L'UNICEF et le PAM ont distribué aux familles gazaouites vulnérables des trousseaux d'hygiène et ont organisé à leur intention des séances de sensibilisation à l'hygiène. Une aide en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène a été apportée à 3 183 familles vulnérables.

122. L'UNRWA a continué d'assurer des services essentiels en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les camps de réfugiés à Gaza pour prévenir les maladies infectieuses et d'autres risques pour la santé publique.

123. En 2019, l'UNRWA a assuré des services de gestion des déchets solides dans 8 camps de réfugiés de Palestine à Gaza, où vivent environ 560 000 réfugiés immatriculés, et dans 19 camps en Cisjordanie, où vivent plus de 261 000 réfugiés immatriculés.

C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes

124. L'UNICEF et l'OMS ont aidé le Ministère de la santé à renforcer la planification, le calcul des coûts et l'établissement du budget des programmes de vaccination.

125. L'UNICEF a renforcé les mécanismes de la Régie palestinienne des eaux chargés de superviser les travaux et de gérer les programmes. Il a également aidé la Régie à accroître la responsabilisation en renforçant les capacités et les systèmes des autorités nationales chargées de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

126. Le PNUD a renforcé les capacités du Ministère de la santé en formant plus de 2 000 agents sanitaires au tri et à la gestion des déchets d'activités de soins dans les établissements de santé.

127. Le PNUD a renforcé les capacités du Ministère de l'agriculture pour qu'il puisse améliorer la production des cultures de haute qualité et les moyens de subsistance basés sur l'agriculture. Environ 200 fonctionnaires et 40 chercheurs du Ministère ont bénéficié de cette intervention.

128. L'OMS a continué de renforcer les principales capacités requises par le Règlement sanitaire international afin d'améliorer la détection et l'évaluation des problèmes de santé publique et les interventions connexes, à la lumière du plan national de préparation aux situations d'urgence.

129. Le PAM a aidé le Ministère du développement social à améliorer ses analyses statistiques et mieux cibler les personnes touchées par l'insécurité alimentaire et à créer un portail de données unifié sur les services sociaux. Le PAM, l'OIT et l'UNICEF aident actuellement le Ministère à renforcer les capacités des services nationaux chargés des personnes handicapées et des personnes âgées.

130. La FAO a aidé le Gouvernement de l'État de Palestine à établir un cadre réglementaire et à renforcer ses capacités dans les domaines sanitaire et phytosanitaire et en matière de contrôle de la qualité et de la salubrité des aliments.

131. La FAO a aidé deux laboratoires de salubrité alimentaire à Gaza à obtenir l'accréditation ISO 17025.

132. L'UNOPS a continué de prêter un soutien technique au Conseil supérieur de la magistrature pour renforcer ses capacités de planification stratégique et de gestion des installations.

133. L'UNOPS a rénové deux ateliers de maintenance des véhicules des forces de sécurité de l'Autorité palestinienne.

134. Le HCDH a fourni un soutien au Gouvernement de l'État de Palestine pour l'élaboration des rapports qu'ils devaient présenter en tant qu'État partie à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et l'a aidé à se préparer à engager un dialogue constructif avec le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et le Comité sur les droits de l'enfance. Par ailleurs, le HCDH a mené de nombreuses activités de renforcement des capacités auprès des institutions chargées de la sécurité et des organes judiciaires afin de leur faire mieux connaître les normes en matière de droits de l'homme de manière que les droits de la personne soient intégrés plus systématiquement dans la législation, les politiques et les plans nationaux. Il a en particulier aidé le Gouvernement de l'État de Palestine à mettre sur pied un mécanisme national de prévention au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

135. L'ONUDC a prêté soutien au laboratoire de criminalistique de la Police civile palestinienne. Il a aidé à doter le laboratoire d'un service d'analyse biologique chargé d'examiner les preuves biologiques des violences sexuelles et fondées sur le genre et a dispensé une formation en la matière.

136. En 2020, l'ONUDC a prêté également un soutien technique pour la révision d'un projet de loi visant à lutter contre la traite des personnes dans l'État de Palestine, dans le cadre du programme national de contrôle des drogues, de prévention du crime et de justice pénale.

137. Le FNUAP a fourni des articles salvateurs et des médicaments essentiels pour répondre aux besoins 20 000 femmes enceintes à Gaza. Quelque 37 agents sanitaires ont reçu une formation sur le Dispositif minimum d'urgence en santé reproductive et son application dans les situations d'urgence et les cas de violence fondée sur le genre. Par ailleurs, 50 autres agents sanitaires ont reçu une formation sur l'accouchement sans risques dans les situations d'urgence et une formation sur l'application du Dispositif minimum d'urgence en santé reproductive a été dispensée dans 25 établissements de santé.

138. ONU-Femmes a facilité la formation de 239 intervenants essentiels dans les domaines de la justice et de la sécurité sur la prise en compte des questions de genre, la fourniture aux femmes victimes de violences de services adaptés à leurs besoins, le système national d'orientation pour ces victimes et le jugement des affaires de violence faite aux femmes.

139. En 2019, la CNUCED a continué de fournir des services de conseil au Groupe des prévisions du Bureau central palestinien de statistique, qui utilise le modèle macroéconomique de l'économie palestinienne établi par la CNUCED et qui est dirigé par un personnel dûment formé et conseillé en permanence par la CNUCED.

140. Pour soutenir le Centre palestinien de lutte antimines, le Service de la lutte antimines a organisé des ateliers de sensibilisation au danger des mines, grâce auxquels le Centre a pu élaborer une stratégie de sensibilisation au danger des mines qui bénéficiera à 500 000 personnes en Cisjordanie. Le Service de la lutte antimines continue de donner des conseils techniques au Centre pour l'aider à honorer ses obligations au titre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

D. Développement du secteur privé

141. En 2019, l'UNRWA a accordé 2 922 prêts, évalués au total à 3,07 millions de dollars, à des réfugiés de Palestine à Gaza et dispensé une formation à 1 831 personnes. En Cisjordanie, l'UNRWA a accordé 10 161 prêts, évalués à 14,5 millions de dollars.

142. L'OIT a fourni une aide financière et non financière à des jeunes pour qu'ils créent de petites entreprises durables et offrent des emplois décents. Elle a prêté un soutien à l'Agence des coopératives pour qu'elle puisse remplir son mandat envers le secteur des coopératives en tant qu'organe administratif de réglementation et centre de services promotionnels.

143. ONU-Femmes a fourni une aide technique au secteur financier, en particulier au secteur bancaire, pour la prise en compte des questions de genre sur le lieu de travail et l'amélioration de l'accès des femmes aux fonctions de direction.

144. Le PNUD a soutenu l'action que mène l'Autorité palestinienne des zones industrielles et des zones franches pour renforcer la compétitivité des produits palestiniens grâce à des sources d'énergie propres, fiables et abordables.

E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies

145. La collaboration et la coordination entre les donateurs et les entités des Nations Unies se sont poursuivies sous les auspices du Coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnateur résident et Coordonnateur des Nations Unies pour les activités humanitaires dans le Territoire palestinien occupé. L'équipe de pays pour l'action humanitaire s'est réunie régulièrement pour décider des mesures à prendre en matière de sensibilisation et d'intervention. L'équipe de pays des Nations Unies a continué de coordonner ses programmes de développement, compte tenu des priorités énoncées dans le Plan de développement de la Palestine pour 2017-2022.

IV. Réaction des donateurs face à la crise

Appui budgétaire et financier

146. L'Autorité palestinienne continue de rencontrer de graves problèmes politiques et budgétaires, qui l'empêchent de répondre comme il se doit aux besoins humanitaires et de développement. Depuis février 2019, Israël et l'Autorité palestinienne sont engagés dans un bras de fer concernant un différend sur la rétention par Israël des recettes fiscales et douanières dues à l'Autorité palestinienne. Cette situation a entraîné des difficultés financières sans précédent et l'Autorité palestinienne a dû prendre des mesures d'urgence pour faire face à la perte de 65 % de ses recettes, soit environ 15 % de son PIB. Pour financer le déficit, l'Autorité a compté sur l'appui des donateurs et les financements de banques nationales.

147. L'appui des donateurs au territoire palestinien occupé est demeuré au niveau le plus bas en raison de la décision des États-Unis d'Amérique de cesser de financer l'UNRWA et de réaffecter à d'autres projets une part importante du budget-programme de l'Agence des États-Unis pour le développement international.

Coordination des donateurs

148. La structure locale de coordination de l'aide a fait l'objet d'une nouvelle réforme et a été rattachée au Cabinet du Premier Ministre. Elle a continué de jouer, sous la houlette du Gouvernement, le rôle de principale instance de coordination des interventions de développement financées par les donateurs dans 15 secteurs.

149. Le Comité spécial de liaison a tenu deux réunions, en avril et en septembre 2019, et a maintenu son soutien ferme à la mise en place des interventions humanitaires et économiques d'urgence convenues en septembre 2018. Ces interventions ont permis d'apporter d'importantes améliorations en 2019 dans les domaines de l'énergie, de la santé, de l'eau et de l'assainissement et de l'emploi. Elles ont permis à l'Égypte, à l'ONU et à d'autres parties d'agir sur le plan politique pour prévenir une reprise du conflit et soutenir la réconciliation palestinienne. Elles ont également imprimé l'élan nécessaire à des projets de développement plus ambitieux. Plus de 37 000 emplois ont été créés par les l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale en 2019. L'approvisionnement en carburant de la centrale électrique de Gaza, financé par le Qatar, a permis de doubler l'alimentation électrique de Gaza. D'importants progrès ont également été faits pour ce qui est de la construction des indispensables installations de distribution d'eau et d'assainissement et de l'importation du matériel pour le secteur de la santé.

V. Besoins non satisfaits

150. Au titre du Plan d'aide humanitaire de 2020 pour le Territoire palestinien occupé, il faudrait un montant de 348 millions de dollars pour financer l'assistance et la protection de 1,5 million de Palestiniens qui ont le plus besoin de protection, d'accès aux services essentiels et d'interventions compte tenu de l'occupation et des chocs répétés. Pour 2019, 73 % du montant nécessaire au financement du Plan d'aide humanitaire a été obtenu.

151. De graves problèmes financiers ont continué de limiter les activités de l'UNRWA dans le Territoire palestinien occupé. Les efforts visant à stabiliser les opérations d'urgence n'ont été possibles que grâce à un prêt et une subvention du Fonds central pour les interventions d'urgence et aux contributions et avances supplémentaires des donateurs, ainsi qu'à des avances imputées sur le budget-programme de l'UNRWA. Malgré une diminution importante du montant demandé au titre du financement d'urgence, seulement 81 millions de dollars (58,6 % du montant visé) ont été recueillis dans le cadre de l'appel d'urgence lancé en 2019 par l'UNRWA en faveur du Territoire palestinien occupé. En janvier 2020, l'UNRWA a lancé un appel au titre de son budget de 2020, en indiquant qu'il lui faudrait au moins 1,4 milliard de dollars pour financer la fourniture des services et de l'assistance essentiels, y compris l'aide humanitaire salvatrice, aux 5,6 millions de réfugiés de Palestine immatriculés.

VI. Difficultés

152. L'absence d'un processus politique visant à mettre fin à l'occupation et à concrétiser de manière viable la solution des deux États demeure le plus important obstacle au développement palestinien. L'extension persistante des implantations israéliennes, la poursuite des démolitions, le maintien des bouclages, des restrictions d'accès et de circulation et d'autres aspects de l'occupation militaire prolongée continuent d'avoir de graves répercussions sur la vie des Palestiniens sur les plans humanitaire, social et politique et sur leur capacité d'exercer leurs droits fondamentaux. La violence et l'incitation à la violence continuent d'entretenir un climat de peur et de méfiance réciproque. La division politique entre la Cisjordanie et Gaza empêche de satisfaire aux besoins humanitaires et d'ouvrir à nouveau une perspective politique. La diminution du financement en faveur de l'État de Palestine et de l'ONU constitue un autre obstacle à la fourniture de l'aide au développement et de l'aide humanitaire.

153. Durant les dernières semaines de la période considérée, l'épidémie de COVID-19 s'est propagée en Israël, dans le Territoire palestinien occupé et dans l'ensemble de la région. La pandémie aura probablement de lourdes conséquences sur le plan humanitaire et sur le plan du développement et entraînera certainement un manque de ressources sans précédent.

VII. Conclusions

154. Les organismes des Nations Unies ont dû mener leurs activités dans un contexte de plus en plus difficile au cours de la période considérée du fait des difficultés exposées dans le présent rapport. L'Organisation des Nations Unies continuera d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité applicables, et notamment aux résolutions [242 \(1967\)](#), [338 \(1973\)](#), [1397 \(2002\)](#), [1515 \(2003\)](#), [1850 \(2008\)](#), [1860 \(2009\)](#) et [2334 \(2016\)](#), et aussi pour mettre fin à une occupation qui a débuté en

1967 et permettre la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, coexistant avec Israël dans la paix et la sécurité. Les aspirations légitimes des deux peuples ne pourront être satisfaites que lorsque se sera concrétisé le projet de deux États vivant côte à côte dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle, avec Jérusalem comme capitale d'Israël et de l'État de Palestine, et que toutes les questions relatives au statut final auront été réglées définitivement à l'issue de négociations.
